

Les vacances scolaires s'achèvent et cela a donné l'idée à Anne Rosencher de se pencher sur une catégorie peu étudiée de la population.

Les grands-parents ! À chaque vacances scolaires, je vois les rames de métro se peupler soudain de grands-parents et de petits-enfants - qui sont, au passage, les deux catégories de la population à n'avoir pas le nez sur leur téléphone portable dans le métro, c'est assez agréable.

Et à chaque fois, donc, je me demande ce que l'on sait de la place prise par les grands-parents dans les sociétés modernes.

Alors, j'ai creusé, chers auditeurs. Et d'abord, sachez que, selon The Economist, il y aurait désormais 1,5 milliard de grands-parents sur terre, dont la place et le rôle varient bien entendu en fonction des pays. Dans les nations occidentales, le phénomène émergent est ce que les Anglo-Saxons appellent le « granny-sitting », c'est-à-dire le recours occasionnel aux grands-parents – et notamment aux grands-mères : coucou maman ! – pour garder les enfants.

L'affaire est loin d'être anodine. En se penchant sur les données du recensement américain, deux chercheurs ont par exemple constaté que le fait de vivre à moins de 40 km d'une grand-mère peut augmenter jusqu'à 20 % le taux d'activité des femmes ayant de jeunes enfants. Je n'ai pas trouvé d'étude équivalente pour la France, mais selon la statistique officielle, plus de 25 % des Français de moins de six ans sont gardés au moins une fois par semaine par leurs grands-parents... Ce qui représente quelque 17 millions d'heures de garde par semaine !

Et puis, il y a des situations plus dramatiques dans lesquelles les grands-parents jouent parfois un rôle

Oui, c'est un acteur de la protection de l'enfance, Thierry Herrant, qui a récemment attiré mon attention sur ce fait intéressant. Il y a aujourd'hui dans notre pays 15 000 enfants placés chez un tiers digne de confiance – c'est-à-dire un membre de la famille élargie de l'enfant. Et dans la grande majorité de ces placements-là, ce sont les grands-mères maternelles qui acceptent d'accueillir. Cette générosité, cette abnégation vont être de plus en plus mises à contribution dans les années à venir. Car les pouvoirs publics ont décidé de développer ces placements chez un tiers de confiance – plus répandus, il est vrai, en Espagne ou en Italie.

A priori, c'est une bonne chose. Tout ce qui peut contribuer à mettre fin au scandale de la protection de l'enfance dans notre pays est le bienvenu. Ça ne règlera pas tout, bien sûr, et surtout : les professionnels mettent en garde sur la nécessité d'accompagner ce processus, et de ne pas laisser les grands-mères se débrouiller seules dans des situations parfois extrêmement difficiles. On voudrait croire que les choses seront bien faites. Mais il y a de quoi être échaudés, désormais, par les dysfonctionnements systématiques des politiques publiques. Ce que nous vivons sur le sujet de la protection de l'enfance, comme sur d'autres, se nomme crise de l'État.